



COMMENTAIRE DE JURISPRUDENCE NUMÉRIQUE

APERÇU MENSUEL, JUIN 2024, VOL. 157

Des expertes et experts renommé(e)s commentent la jurisprudence actuelle de manière précise et exacte.

DROIT DE LA FAMILLE ET DROIT DES PERSONNES

[Civilprozessuale Stellung von unverheirateten Eltern in Vaterschafts- und Unterhaltsverfahren Annexentscheide über die elterliche Sorge und die weiteren Kinderbelange](#)

Zeno Raveane / Florina Markwalder

Im Entscheid 5A_744/2022 vom 9. Juni 2023 kommt das Bundesgericht zum Ergebnis, dass beide Elternteile förmlich in Vaterschafts- und Unterhaltsverfahren einzubeziehen seien, wenn das Gericht im Rahmen der Kompetenzattraktion gemäss Art. 304 Abs. 2 ZPO (vgl. auch Art. 298b Abs. 3, Art. 298c und Art. 298d Abs. 3 ZGB) über die elterliche Sorge und die weiteren Kinderbelange entscheide. Es sei nicht ausreichend, wenn ein Elternteil nur als gesetzlicher Vertreter des Kindes am Verfahren teilnehme. Daran ändere sich auch nichts, wenn dem als gesetzlicher Vertreter handelnden Elternteil erweiterte Mitwirkungsrechte eingeräumt würden (zum Ganzen E. 3.4).

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 5A_744/2022 du 09 juin 2023

Publié le 10 juin 2024

DROIT DES ÉTRANGERS

[Du statut F à l'autorisation de séjour](#)

Maina Aerni

Dans l'arrêt du Tribunal fédéral 2C_198/2023 du 7 février 2024 (destiné à publication), le Tribunal fédéral se prononce sur le droit à la régularisation fondé sur le droit au respect à la vie privée et réaffirme, malgré le rejet du recours, l'intérêt fondamental des personnes étrangères à un séjour dûment réglementé en Suisse.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 2C_198/2023 du 07 février 2024, destiné à publication

Publié le 14 juin 2024

DROIT DU BAIL

[Indexierter Mietzins, hypothekarischer Referenzzinssatz](#)

Janine Wäber

In seinem neuen Leitentscheid hatte das Bundesgericht zu beurteilen, auf welchen zeitlichen Bezugspunkt für die Ermittlung von Hypothekarzinsänderungen für die Zeit nach Ablauf der Indexdauer abzustellen ist.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_252/2023 du 24 octobre 2023, destiné à publication

Publié le 27 juin 2024



DROIT DU TRAVAIL

Qualification d'un parent d'accueil opérant au travers d'une association

Vincent Carron

Le Tribunal fédéral retient la qualité de travailleuse à un parent d'accueil opérant par l'intermédiaire d'une association.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_93/2022 du 03 janvier 2024

Publié le 19 juin 2024

Licenciement immédiat injustifié

Vincent Carron

Le Tribunal fédéral confirme que le licenciement immédiat d'une employée ayant elle-même établi son propre certificat de travail et l'ayant fait signer par un responsable n'ayant pas pouvoir de signature n'était pas justifié.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_50/2023 du 05 février 2024

Publié le 19 juin 2024

Conformité au droit d'un congé-modification

Vincent Carron

Le Tribunal fédéral confirme l'admissibilité d'un congé-modification visant à réduire le taux d'activité de l'employée de 100% à 80% pour pouvoir créer un poste supplémentaire à 80%.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_327/2023 du 18 janvier 2024

Publié le 19 juin 2024

Stage non-rémunéré durant 14 mois

Vincent Carron

Le Tribunal fédéral confirme le statut de stagiaire non rémunérée pendant 14 mois d'une Roumaine disposant d'un titre équivalent à un bachelor et ayant de l'expérience préalable dans des activités de cheffe-comptable en Roumanie entre 2002 et 2012 ainsi que, en Suisse, dans l'entreprise de son mari.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_150/2023 du 30 novembre 2023

Publié le 19 juin 2024

Résiliation non abusive à l'occasion de la reprise d'une boulangerie

Vincent Carron

Le Tribunal fédéral confirme que le licenciement d'un employé en cours de discussions pour reprendre la boulangerie, en raison de la vente effectuée en faveur d'un autre boulanger - sans qu'il n'ait été mis courant de discussions avec d'autres repreneurs potentiels - n'était pas abusif en l'espèce.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_501/2022 du 06 novembre 2023

Publié le 19 juin 2024



Les nouveautés juridiques les plus récentes sont résumées pour vous dans les Blogs.

DROIT DE CITÉ

Initiative et contre-projet : le cas du projet parlementaire déposé avant l'initiative
Margaux Collaud

DROIT DES CONTRATS

La légitimation passive du médecin opérant en milieu hospitalier
Ismaël Boubrahimi

DROIT DES SUCCESSIONS

Die altrechtliche «Zahlvaterschaft» begründet per se keinen Erbanspruch
Ramona Fischer

L'avocat/e et l'administration d'office d'une succession
Camille de Salis

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET ARBITRAGE

Swiss Supreme Court upholds intra-EU ECT arbitration award and rejects ECJ's Komstroy ruling
Anya George / Philippe Bärtsch

Explanatory award issued by rabbinical arbitral tribunal set aside due to violations of right to be heard and right to equal treatment
Anya George / Géraldine Ineichen

DROIT PÉNAL

Les petits trafics font les grands délits
Frédéric Lazeyraz

L'écoulement de plus d'un an et demi entre l'audience d'appel et la notification du jugement viole le principe de célérité
Laura Ces

Chiens errants et agressifs : la responsabilité du détenteur
Basilio Nunnari

Arrest-Schadenersatzklage im Steuerarrest
Stéphanie Oneyser

Kosten gemäss Gebührenverordnung SchKG
Stéphanie Oneyser

EDITIONS WEBLAW

Le CJN rassemble des commentaires de jurisprudence rédigés par plus de 100 spécialistes, issus d'une trentaine de domaines juridiques. Les commentaires des experts font l'objet d'une évaluation par les pairs qui, réalisée par une rédaction renommée, permet de garantir un niveau de qualité élevé.

Outre les commentaires d'experts, le CJN abrite également des articles de blog. La responsabilité de ces articles incombe aux auteurs et propriétaires des blogs - [Liste des blogs](#)

Le CJN est proposé individuellement et dans le cadre du portail d'informations et de recherches Push-service des arrêts. Les commentaires peuvent être cités par une proposition de citation et des notes marginales.

Statistique :

Abonnés au "Commentaires de jurisprudence numérique (CJN)" : 7705

Informations et [impressum](#) :

info@weblaw.ch | T +41 31 380 57 77

ISSN 1663-9995. Editions Weblaw.

Inscription et changement d'adresse : Login à <https://register.weblaw.ch>. En suivant les onglets «Modifier ses données personnelles» et ensuite «Adresse mail» il est possible de changer son adresse e-mail ou d'annuler l'abonnement à la newsletter du Push-Service des arrêts.

Prière de ne pas répondre à cet e-mail. Si vous désirez prendre contact avec nous, veuillez utiliser les données de contact indiquées.

<https://cjn.weblaw.ch>



Weblaw SA | Schwarztorstrasse 22 | 3007 Berne
T +41 31 380 57 77 | F +41 31 380 57 78 | info@weblaw.ch

